



SELECTIF NATIONAL DESCENTE SPRINT



CHÂTEAUNEUF-SUR-CHER

www.chateauneufpagaieaventure.org

17 et 18
MARS 2018



PROGRAMME

Compétition :

Sélectif National de Descente Sprint

Lieu :

Châteauneuf Sur Cher (18) – Complexe des Eaux Vives

Organisation :

CHATEAUNEUF PAGAIE AVENTURE (CPA)

R1 : Laurent COUTURE

Juge arbitre : Boris MEISSNER

Responsable informatique : Sylvain GEORGES

Logistique et intendance : organisées par les bénévoles du club.

Date :

Les 17 et 18 Mars 2018.

Parcours :

Sprint : Stade d'Eaux Vives de Châteauneuf-Sur-Cher.

Débit régulé.

Distance du parcours : env. 210 m. Temps moyen indicatif (K1HS) : 41.69 s

Accessibilité :

Compétition ouverte sur sélection selon le règlement 2018 et annexes 2018.

Licence compétition 2018 en règle sur le site fédéral (pagaie couleur et certificat médical)

Niveau « pagaie verte eaux vives minimum » (à jour sur le site fédéral)

Programme prévisionnel :

Samedi 17 Mars :

09h30 / 18h00 : Entraînement libre sous la responsabilité des clubs.

16h00 / 18h00 : Remise des dossards sur site

18h00 : Réunion des chefs d'équipe.

18h30 : Vin d'Honneur.

Dimanche 18 Mars :

09h00 : Premier départ Sprint M1.

13h30 : Premier départ Sprint M2.

16h00 : Cérémonie des résultats.

Le programme est donné à titre indicatif, il peut être soumis à des modifications de la part de l'organisation et adapté en fonction du nombre d'inscrits.

Restauration :

Une buvette sera mise en place pour vous permettre de vous restaurer tout au long du Week-End (Sandwich, Boissons chaudes / froides, crêpes...).

Hébergements :

Pour obtenir tous les renseignements concernant les gîtes, hôtel et restaurants de la région, contactez :

Bureau d'Information Touristique – 2, Rue Brune – 18190 Châteauneuf-Sur-Cher
Tél. : 02.48.60.88.67 ou 06.14.58.08.35

Règlement / Sécurité :

Règlement FFCK Descente pour la compétition.

Arrêté du 4 mai 1995 pour les entraînements libres.

Un contrôle des bateaux pourra être effectué à l'arrivée par tirage au sort.

Sécurité nautique mise en place par l'organisation durant la course uniquement.

Inscriptions :

Frais d'inscription : 10 € par compétiteur

Inscriptions obligatoires en ligne sur le site fédéral rubrique descente au plus tard le **Mercredi 14 Mars 2018.**

Chèque de caution « dossard » libellé à l'ordre du CDCK18 (5 € par dossard ou 50 € pour le forfait club à partir de 5 compétiteurs).

Renseignements :

CHATEAUNEUF PAGAIE AVENTURE

Laurent COUTURE, Président - Tél. : 06.11.08.28.80

Email : cpa.contact@orange.fr - www.chateaunefpagaieaventure.org